

Session Plénière du 25 avril 2019

RAPPORT N°19.02.04 – Bilan d'étape SRDEII

Intervention de Matthieu COLOMBIER

Monsieur le Président,

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de votre bilan d'étape du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Centre – Val de Loire.

En effet, nous demandons régulièrement à ce que ce type de bilan nous soit présenté afin de mesurer la concrétisation de schémas se résumant bien souvent à une liste de bonnes intentions.

Il faut tout de même reconnaître que votre bilan dresse un portrait très flatteur de la mise en place de votre schéma. Certainement même trop pour que cela soit réellement fidèle à la réalité.

A la lecture de votre rapport, on comprend rapidement que lorsque vous affirmez que « 90 % du schéma est déjà décliné et mis en œuvre », il s'agit en réalité de la déclinaison de bonnes intentions en bonnes intentions sans que ne soit évoqué le factuel.

En réalité, l'impression qui se dégage est que la mise en place de ce schéma consiste à faire du neuf avec du vieux.

Si nous soutenons évidemment votre engagement en faveur de l'innovation et de la recherche, nous estimons qu'il s'agit là des deux vecteurs essentiels à la transition vers le modèle de demain. A ce titre, nous considérons qu'il est du devoir des autorités publiques d'accompagner les différents intervenants dans ces domaines.

Beaucoup de secteurs d'activité sont en pleine introspection afin de modifier leur modèle de fonctionnement actuel. Le plus emblématique est certainement celui de l'automobile avec, contre toute logique, la marche forcée vers l'électrification imposée par l'Union Européenne. Les constructeurs sont d'ores-et-déjà dans une logique post électrique, ou du moins, sont déjà dans la recherche de modèles de substitution pérennes.

Penser l'industrie du Futur n'appartient pas aux autorités publiques trop imprégnées d'idéologie politique restrictive. En revanche, il est de leur devoir d'accompagner efficacement les intervenants que ce soit au niveau universitaire ou entrepreneurial.

Il nous semble, à la lecture de ce bilan d'étape, que ce n'est pas forcément le cas dans l'application de ce Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internalisation. Il est indéniable que des choses sont faites mais cela peut paraître insuffisant au regard des enjeux à prendre en considération.

Les Régions peuvent contribuer au développement de l'innovation mais pour faire efficacement face à la complexité de la situation il appartient également à l'Etat Stratège de fournir les moyens adaptés afin d'assurer les différentes transitions qui s'imposent à nous. Sans orientation nationale, les différents réseaux thématiques, cellules ou projets ne seront que peu efficaces faute de cohérence et de vision globale.

Je vous remercie de votre attention.